



Rapport

Évolution du débat sur le fédéralisme dans les médias suisses entre 2011 et 2013

Zurich, le 28 février 2014

Prof. Dr. Otfried Jarren

Dr. Franziska Oehmer

lic. phil. Stephan Rösli

Sommaire

1	Executive summary	3
2	Objectif du projet	5
3	Méthodologie	5
3.1	Analyse représentative de l'image du fédéralisme dans les médias	5
3.2	Analyse de l'image du fédéralisme dans les médias à partir d'une sélection d'articles de presse	6
3.3	Catégories analysées	6
3.4	Discussion autour de la méthodologie et limites de l'étude	6
4	Résultats : échantillon représentatif	7
4.1	Emplacement et volume des articles analysés	7
4.2	Sujets abordés dans les débats sur le fédéralisme	7
4.3	Acteurs dans le débat sur le fédéralisme : domaines d'action et types d'acteurs	10
4.4	Polémiques liées au fédéralisme	11
4.5	Appréciations du fédéralisme	14
4.5.1	Appréciations positives du fédéralisme	16
4.5.2	Appréciations négatives du fédéralisme	19
5	Résultats : échantillons d'articles sélectionnés	22
5.1	Emplacement et volume des articles analysés	22
5.2	Sujets abordés par les débats sur le fédéralisme	22
5.3	Acteurs dans le débat sur le fédéralisme selon le domaine d'action et le type	23
5.4	Polémiques liées au fédéralisme	25
5.5	Appréciations du fédéralisme	26
6	Conclusion, recommandations	29
7	Annexe	31

1 Executive summary

L'intérêt principal de la présente étude mandatée par la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) réside dans l'image du fédéralisme reflétée par les médias suisses. L'analyse a porté sur les articles des quotidiens et des hebdomadaires, nationaux et suprarégionaux, entre 2011 et 2013 pour a) un échantillon représentatif et b) un échantillon défini par la CdC.

Échantillon représentatif (n=295) : les **résultats** d'une analyse de contenu quali-quantitative peuvent se résumer de la manière suivante :

1) Quels sont les **sujets** et les **acteurs** centraux associés au débat sur le fédéralisme dans les médias ?

Dans la plupart des articles de presse analysés, le fédéralisme n'est pas le thème central ; il apparaît au détour d'une citation ou dans une note marginale. Il est fait allusion au fédéralisme au sens large du terme principalement (28,5%), sans référence explicite à un sujet ou à un autre. Quand une référence est explicite, elle concerne : le système étatique / les questions de droit public : 14,2% ; l'aménagement du territoire : 10,5% ; la politique sanitaire : 8,8% ; la politique éducative : 6,4%.

L'enquête a identifié, outre les associations thématiques, les acteurs du débat sur le fédéralisme. À cet égard, il convient de distinguer le domaine d'action principal d'un acteur (politique, économie, social, sport, show-business / médias, culture, sciences / formation) du type d'acteur, autrement dit s'il est issu du gouvernement, de l'administration, d'un parti, d'un groupement ou d'une entreprise.

Lorsqu'une association a été établie entre le fédéralisme et un sujet, près de deux tiers des 291 acteurs mentionnés ont pu être rattachés à la politique, 10% à la science ou à la formation. Les acteurs des autres domaines d'action tels que l'économie ou le social sont rarement mentionnés.

En ce qui concerne les types d'acteurs, 52% d'entre deux environ sont issus d'un gouvernement (conseillers fédéraux, conseillers d'État, CdC, CDIP) ou d'un parti politique. Il est souvent fait mention aussi d'acteurs individuels impossibles à rattacher à une structure organisée. Les entreprises, les fondations et les institutions médiatiques sont rarement mentionnées.

2) Des **polémiques** et des **tendances** sont-elles identifiables dans le débat sur le fédéralisme ?

Dans leur grande majorité, les articles sur des sujets fédéraux ne sont pas polémiques : 81,4% (n=240) des articles ne soulèvent pas la controverse. Néanmoins, des différences sensibles apparaissent entre 2011 et 2013, en fonction des circonstances. Ainsi, ce sont les débats sur la nouvelle réglementation concernant le nombre de sièges au Conseil des États ou sur les fusions cantonales ou communales qui ont donné lieu à des commentaires particulièrement virulents. Les cantons partisans d'un renforcement des droits de consultation ou de leur préservation et les acteurs actifs à l'échelon fédéral expriment des points de vue contradictoires sur les thèmes fédéralistes, tout comme les partis situés plutôt à gauche de l'échiquier (PS, Verts), d'une part, et les partis conservateurs (UDC) et les partis libéraux (PLR), virulents défenseurs du fédéralisme, d'autre part.

3) Comment les médias **présentent-ils** le fédéralisme et les sujets qui lui sont liés et comment les **apprécient-ils** ?

Les résultats montrent que le fédéralisme est connoté positivement, surtout dans la Weltwoche, dans le Corriere del Ticino et dans Le Temps. En effet, 51,2% (n=151) de tous les articles véhiculent une image favorable, alors que 17,6% d'entre eux (n=51) dégagent un ton négatif. Les avis neutres, purement descriptifs, totalisent 17,3% (n=51). Notons que le fédéralisme en tant que forme d'organisation intangible de l'État suisse est relativement souvent plébésité dans les articles. Si cette valorisation est formulée dans des termes plutôt généraux, quelques avantages spécifiques au fédéralisme sont mis en avant sans ambages. Ainsi, le fédéralisme

- est un moyen politique de limiter le pouvoir et de l'équilibrer ;

- est, du fait de sa souplesse, un avantage stratégique dans un contexte mondialisé ;
- est un moyen de préserver la diversité culturelle de la Suisse ;
- est le garant du respect des intérêts locaux.

Les **domaines politiques** et les **sujets politiques** jugés particulièrement importants dans une optique fédéraliste, non centralisatrice, sont les suivants : politique familiale, politique éducative, santé, protection contre le tabagisme.

Par contre, les structures fédérales ont leurs désavantages :

- elles sont un obstacle à la mise en place de centres ou de pôles d'excellence, d'une part, et
- elles génèrent des inégalités de traitement discriminatoires, d'autre part.

Quelques-uns des **domaines politiques** dans lesquels les différences et les inégalités générées par le fédéralisme sont critiquées : poursuite pénale, législation sur les armes, sécurité intérieure, prévention sanitaire, promotion du sport, politique éducative, éducation des enfants, soins aux personnes âgées, politique des transports.

Échantillon sélectionné par la CdC (n=49) : les résultats sont résumés ci-après.

- 1) Quels sont les **sujets** et les **acteurs** centraux associés au débat sur le fédéralisme ?

Par rapport à la première partie de l'étude, le fédéralisme joue un rôle central dans les textes sélectionnés. Il en ressort une image où les deux catégories thématiques fortes sont, une fois encore, le système étatique / les questions étatiques et le fédéralisme au sens large (chacune 14,3%).

En ce qui concerne les acteurs du débat sur le fédéralisme (n=68), les trois quarts d'entre eux sont rattachés à la politique et 16% environ à la science / la formation. Les types d'acteurs réservent donc peu de surprises : les acteurs gouvernementaux représentent près de deux cinquièmes de tous les acteurs. Ils sont suivis des groupements (13,2%), actifs principalement dans la politique (par ex. les groupements de communes), et non dans l'économie. Le domaine d'action science / formation étant fortement représenté, il est logique d'y retrouver des acteurs d'institutions scientifiques (par ex. des chercheurs des universités de Bâle, de Berne, de Lugano, de Lausanne, de Fribourg [en particulier l'Institut du Fédéralisme]).

- 2) Des **polémiques** et des **tendances** sont-elles identifiables dans le débat sur le fédéralisme ?

Dans les articles sélectionnés, les débats sur le fédéralisme ne sont pas polémiques dans leur majorité : 34,7% seulement reflètent des divergences d'opinions. Les débats ont lieu avant tout entre cantons urbains et cantons agricoles.

- 3) Comment les médias **présentent-ils** le fédéralisme et les sujets qui lui sont liés et comment les **apprécient-ils** ?

Les articles sélectionnés par la CdC font ressortir, eux aussi, une appréciation positive du fédéralisme (53,1%, n=26). À près de 40%, les articles ne contiennent aucune appréciation (28,6%, n=14) ou des appréciations positives et négatives à mesure égale (12,2%, n=6). Trois articles seulement (6,1%) véhiculent une image plutôt négative du fédéralisme. L'analyse qualitative montre à cet égard qu'à l'instar de l'échantillon représentatif, il est souvent fait allusion au fédéralisme comme à la pierre angulaire de la démocratie suisse, qu'il y a lieu de préserver.

Sur la base de ces enseignements, il peut être recommandé à la CdC de se montrer proactive dans ses relations publiques et de cibler davantage sa communication, notamment avant les scrutins et les initiatives législatives, dans lesquelles la CdC est un acteur de premier plan, capable de se positionner comme le porte-parole des cantons. Par ailleurs, un travail de communication devrait être fait en permanence sur les médias online et les médias offline pour vanter les mérites des structures fédéralistes.

2 Objectif du projet

Dans les sociétés modernes, les médias de masse sont d'importantes sources d'information sur les thèmes et les acteurs sociaux et politiques. Ils déterminent en grande partie quels sont les aspects de la réalité que les récepteurs perçoivent, de quelle manière ils les perçoivent et lesquels ils jugent importants. Ils sont donc en mesure d'influencer les opinions et d'agir quand il le faut. La présente étude s'interroge sur l'image du fédéralisme dans les médias suisses, afin a) de décrire et d'analyser le débat sur le fédéralisme dans les médias suisses entre 2011 et 2013 et b) d'en tirer des possibilités/recommandations d'action pour la CdC.

Il s'agit de répondre aux trois questions suivantes :

- Quels sont les **sujets** et les **acteurs** centraux associés au débat sur le fédéralisme (dans un échantillon représentatif et dans un échantillon sélectionné) ?
- Des **polémiques** et des **tendances** sont-elles identifiables dans le débat sur le fédéralisme (dans un échantillon représentatif et dans un échantillon sélectionné) ?
- Comment les médias **présentent-ils** le fédéralisme et les sujets qui lui sont liés et comment les **apprécient-ils** (dans un échantillon représentatif et dans un échantillon sélectionné) ?

3 Méthodologie

Afin de répondre aux questions ci-dessus, une analyse de contenu quali-quantitative a été menée sur des médias imprimés de Suisse romande, de Suisse alémanique et de Suisse italienne pendant la période qui s'étend de janvier 2011 à décembre 2013¹. Elle a porté sur un échantillon représentatif (chap. 3.1), d'une part, et sur un échantillon non représentatif (chap. 3.2), choisi par la CdC, d'autre part. Alors que le premier échantillon permet de commenter l'image générale du fédéralisme dans les médias, dans la mesure où ont été pris en compte aussi des articles qui ne traitent du sujet que marginalement, le second échantillon donne la possibilité d'effectuer une analyse approfondie des articles qui intéressent surtout la CdC.

3.1 Analyse représentative de l'image du fédéralisme dans les médias

Pour choisir les articles de l'échantillon représentatif, il a fallu décider quels médias retenir, puis définir le mode de sélection des articles. Les médias ont été retenus en fonction des critères suivants :

- 1) Représentation des régions linguistiques de la Suisse dans les médias choisis.
- 2) Présence, dans l'échantillon, de médias capables d'influencer les opinions, ce qui justifie le choix des médias les plus diffusés.
- 3) Accès rapide aux médias grâce à une fonction de recherche dans les bases de données.

Les articles eux-mêmes ont été extraits par des recherches dans les bases de données. Les mots-clés étaient « fédéralisme », « Föderalismus » et « federalismo ». En raison du grand nombre d'articles trouvés et pour des motifs budgétaires, il a été renoncé à un relevé exhaustif au profit d'un échantillonnage. Un tirage aléatoire de 30 articles au maximum a été effectué pour chaque média ; si 30 articles au plus étaient trouvés dans un média, qui avaient un rapport avec le fédéralisme (voir tableau 1), tous les articles entraient dans l'analyse. Si le média en question publiait davantage d'articles dans lesquels apparaissait le terme « fédéralisme », seule une sélection de 30 articles au maximum était analysée.

Comme la recherche dans les bases de données a permis d'extraire aussi des articles sans relation avec le fédéralisme suisse, il a fallu visionner chaque article lors de la sélection et vérifier sa pertinence. Les ar-

¹ Le codage des articles a été effectué en janvier et en février 2014, à partir de quatre codeurs linguistiques.

tics sans rapport avec le fédéralisme suisse ont été éliminés. En outre, seuls les articles d'une certaine taille entraient en ligne de compte (plus de 150 mots). En tout, 295 articles ont été retenus (voir tableau 1).

Tableau 1 : Ventilation des articles par média imprimé entre 2011 et 2013

<i>Médias imprimés</i>	<i>2011</i>	<i>2012</i>	<i>2013</i>	<i>Nombre d'articles dans l'échantillon (nombre global)</i>
Blick	3	1	1	5
St. Galler Tagblatt	7	11	12	30
La Tribune de Genève	5	12	13	30
Tagesanzeiger	9	12	8	29
Le Temps	12	10	7	29
Sonntagszeitung	6	8	7	21
Corriere del Ticino	4	5	1	10
Neue Zürcher Zeitung	13	8	6	27
Basler Zeitung	9	11	6	26
Le Matin	6	10	10	26
Neue Luzerner Zeitung	8	7	10	25
Berner Zeitung	7	10	6	23
Weltwoche	0	8	6	14
Total	89	113	93	295
Total (en %)	30,2	38,3	31,5	100

3.2 Analyse de l'image du fédéralisme dans les médias à partir d'une sélection d'articles de presse

La CdC a sélectionné 20 articles au maximum par année (2011, 2012, 2013). Les articles n'émanaient pas des mêmes médias que ceux de l'échantillon représentatif, malgré certains chevauchements. On dénombre des articles issus de 23 médias différents, dont La Tribune de Genève, Le Nouvelliste, les Schaffhauser Nachrichten, le Tagesanzeiger (deux articles chacun), la NZZ am Sonntag, la Basler Zeitung, Le Temps, le St. Galler Tagblatt (quatre articles chacun) et la Neue Zürcher Zeitung (onze articles). Le nombre le plus faible d'articles disponibles a été recensé en 2011 (n=13), étant donné l'accessibilité limitée aux archives des médias imprimés. Tous les articles mis à disposition par la CdC pour les années 2012 (n=17) et 2013 (n=19) ont pu être analysés.

3.3 Catégories analysées

Ont été analysés principalement, outre les caractéristiques formelles des articles (média, date de publication, placement, taille), les éléments nécessaires pour répondre aux questions de l'étude, permettant ainsi d'identifier les sujets associés au fédéralisme, les acteurs du fédéralisme (type, domaine d'action) et les polémiques éventuelles. Il a été possible de déterminer par ailleurs l'appréciation faite du fédéralisme (positive, négative, neutre, ambivalente). Les catégories analysées figurent sur la vue d'ensemble annexée.

3.4 Discussion autour de la méthodologie et limites de l'étude

Le manque de temps et de ressources impose les limites suivantes à l'interprétation des résultats :

- 1) Seuls les médias imprimés suisses ont été analysés. La présente étude ne permet pas de dire quelle image se dégage des médias radio.

- 2) La recherche des articles a été opérée dans des bases de données à l'aide de mots-clés (fédéralisme). On ne peut par conséquent pas exclure que les médias imprimés choisis incluent des articles pertinents pour le débat sur le fédéralisme, mais qui ont été ignorés car ils ne contiennent pas le terme « fédéralisme ».
- 3) Le nombre de cas parfois très faible de certains médias et de certaines périodes ne permet pas de généraliser les corrélations mises en évidence ici.

4 Résultats : échantillon représentatif

Ce chapitre débute par un bref aperçu des caractéristiques formelles concernant l'emplacement et le volume des articles en lien avec le fédéralisme. Suivent ensuite les constats tirés des sujets, des polémiques et des évaluations dans le débat sur le fédéralisme.

4.1 Emplacement et volume des articles analysés

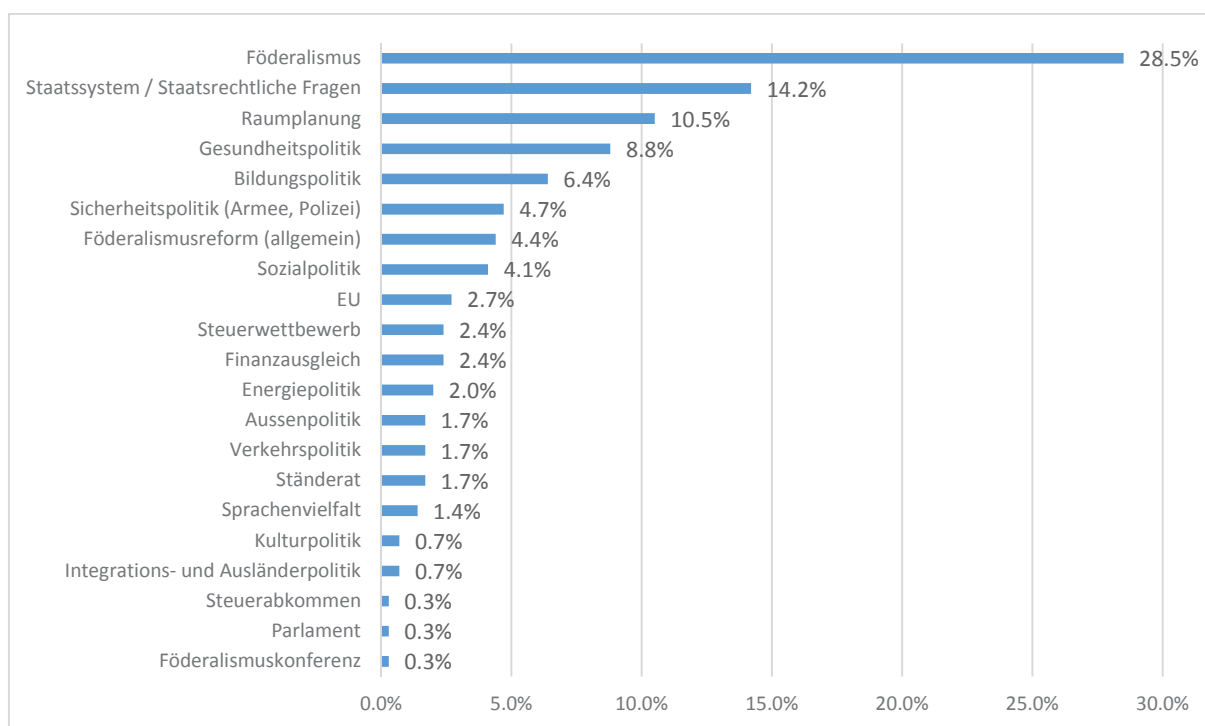
Au total, près de 50% des 230 articles figurent dans les neuf premières pages des différents quotidiens et hebdomadaires. 25% des articles figurent dans les cinq premières pages. Trois articles seulement figurent à la une du journal. 65 articles n'ont pas pu être recensés car la numérotation des pages n'est pas visible. Il s'agit de tous les articles extraits des journaux *Neue Luzerner Zeitung*, *Corriere del Ticino*, *Le Temps* et d'un article de la *Basler Zeitung*.

En ce qui concerne le volume des articles (en nombre de mots), il manque des informations pour 10 articles. Il s'agit de tous les articles du *Corriere del Ticino*. Le volume moyen des autres articles examinés est d'environ 794 mots ; les articles les plus courts contiennent 156 mots (*Le Matin* et la *Basler Zeitung*) et les plus longs 4537 mots (*la Weltwoche*). 50% des articles examinés ne dépassent pas les 633 mots. L'analyse titre par titre fait ressortir que les articles des hebdomadaires *la Weltwoche* et *la Sonntagzeitung* sont en moyenne les plus riches, suivis de ceux du quotidien *le Tagesanzeiger*. Les articles les plus courts sont généralement ceux du *Blick*, du *St. Galler Tagblatt* et de la *Neue Luzerner Zeitung*. En termes de volume, les médias romands se classent dans la moyenne.

4.2 Sujets abordés dans les débats sur le fédéralisme

Pour chaque article, on a identifié le sujet associé au fédéralisme. Même si le fédéralisme n'est pas le sujet principal de la plupart des articles examinés, il est à chaque fois associé à un thème (de politique intérieure ou extérieure, par exemple) et discuté dans ce contexte. Ce lien n'existe parfois que dans une seule citation ou au détour d'une remarque. La figure 1 montre un premier aperçu quantitatif de ces liens entre le fédéralisme et un sujet spécifique.

Figure 1 : Domaines thématiques du fédéralisme (en %, nombre d'articles n=295)



Les catégories les plus représentées : fédéralisme (au sens large), système étatique/questions de droit public, aménagement du territoire, politique sanitaire et politique éducative. Très peu d'associations sont faites avec des sujets tels que la péréquation financière (RPT), la concurrence fiscale intercantonale, la politique énergétique, la politique culturelle, la politique des transports ou la politique de l'intégration et des étrangers. Peu d'articles traitent du fédéralisme en lien avec des sujets de politique extérieure ou européenne ou des accords fiscaux. Les explications suivantes montrent aussi la diversité des sous-groupes thématiques dans les catégories les plus représentées :

a) Fédéralisme (au sens large) :

Dans 28,5% (n=84) des cas, on ne peut pas établir de rapport clair avec un sujet spécifique comme par exemple l'aménagement du territoire, la politique de sécurité ou l'UE. Cette catégorie a permis de regrouper des sujets avant d'en déterminer les liens thématiques. Un examen plus détaillé des cas de cette catégorie montre que le fédéralisme est mis en rapport avec les aspects suivants : le fédéralisme ...

- ...révèle la relation difficile entre centralisation et décentralisation en matière de compétences et de responsabilités ;
- représente une caractéristique majeure et une valeur (politique) fondamentale de la Suisse ;
- ... entraîne une identité régionale et une différenciation ;
- ... revêt, dans sa forme helvétique, un caractère d'exemplarité (par ex. pour d'autres États, pour l'UE) ;
- ... sert d'approche de solution pour des problèmes politiques, économiques et sociaux ;
- ... est discuté lorsqu'il est question de fusions de communes ou de cantons.

b) Questions relatives au système étatique/questions de droit public :

Dans environ 14,2% des cas, le fédéralisme est associé à la thématique système étatique/droit public. Cette catégorie est illustrée par les exemples suivants : le fédéralisme ...

- ... est, avec la démocratie directe, considéré comme le principe majeur de l'organisation de la Suisse ;
- ... est mis en relation avec les lois et les procédures des élections fédérales ou des élections au Conseil des États ;
- ... peut être considéré dans sa forme helvétique comme un modèle pour d'autres systèmes politiques. Ainsi, un État de droit structuré de manière fédéraliste pourrait représenter une solution pour les enjeux globaux actuels ;
- ... sert d'instrument de limitation du pouvoir ;
- ... est soutenu par la pierre angulaire de la majorité des cantons ;
- ... est lié aux préjudices subis par les régions périphériques, les cantons de taille différente et les minorités (par exemple par les résultats de votations ne faisant pas ressortir une majorité nette).

c) Aménagement du territoire :

L'aménagement du territoire est un sujet largement débattu dans les médias et pour lequel il est fait référence au fédéralisme. Ce sujet représente 10,5% (n=31) des liens thématiques établis avec le fédéralisme. On peut aussi ici relever différents sous-groupes thématiques : le fédéralisme ...

- ... lié à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire
- ... lié à l'initiative sur les résidences secondaires
- ... et le développement de la structure de l'habitat en Suisse
- ... dans la politique de la construction et dans la perspective de lois d'aménagement décentralisées.

Dans une bonne moitié des articles liant fédéralisme et aménagement du territoire, l'accent est mis sur la révision de la loi sur l'aménagement du territoire et un quart des articles portent sur l'initiative sur les résidences secondaires.

d) Politique sanitaire :

À peine 9% (n=26) des articles ont fait un lien entre le fédéralisme et un sujet relevant de la santé. Tout comme pour le domaine de l'aménagement du territoire, la législation nationale ou des initiatives nationales sont ici aussi au cœur des débats : le fédéralisme ...

- ... est discuté dans le cadre de l'initiative fédérale « Protection contre le tabagisme passif », de la révision de la loi sur les épidémies ou dans le cadre de la loi fédérale sur la prévention et la promotion de la santé.
- ... est présenté comme un obstacle. Il représente un obstacle à l'adoption d'une procédure uniforme en cas de catastrophe, dans la prévention du suicide, dans la lutte contre la fraude au niveau central, en vue d'éventuelles synergies entre la politique de la vieillesse et celle des soins aux personnes âgées ainsi qu'à la création de centres de médecine hautement spécialisée viables économiquement et à la collaboration avec les hôpitaux.
- est lié de manière générale au système de santé suisse.
- ... est discuté dans le cadre du remboursement des primes d'assurance-maladie demandé par certains cantons.

e) Politique d'éducation :

Enfin, les articles relevant du domaine de la politique éducative (6,4%, n=19) laissent apparaître les sous-groupes thématiques suivants : le fédéralisme ...

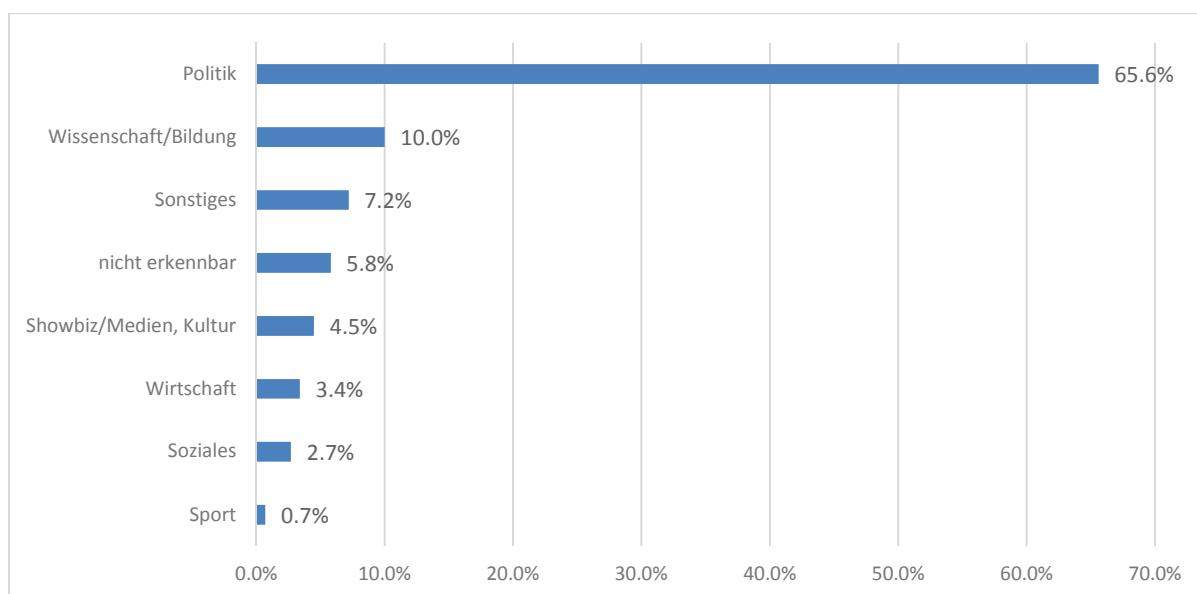
- ... dans le domaine de l'harmonisation de la formation
- ... dans l'optique de la (non-) reconnaissance intercantonale des diplômes
- ... et le soutien financier des étudiants par l'octroi de bourses, le soutien du sport d'élite et l'encouragement de la relève dans le sport.

4.3 Acteurs dans le débat sur le fédéralisme : domaines d'action et types d'acteurs

Différents acteurs sont évoqués dans les liens entre le fédéralisme et les sujets. On peut faire une distinction entre le domaine d'action de l'acteur, dans lequel celui-ci est principalement actif (politique, économie, social, sport, show-business / médias, culture, science / éducation) et entre le type d'acteur, c'est-à-dire s'il s'agit d'acteurs politiques ou de l'administration, de partis, de groupements ou d'entreprises.

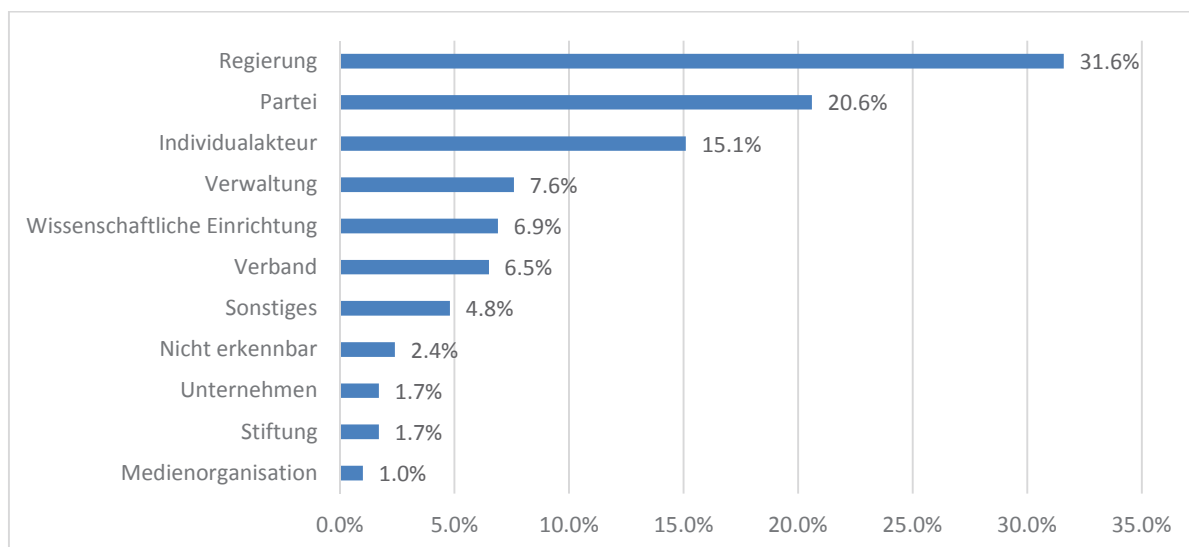
À partir de tous les articles analysés, on peut dégager l'image suivante (cf. figure 2 et figure 3). De tous les 291 acteurs mentionnés en lien avec un sujet, les deux tiers peuvent être rattachés à la politique. 10% peuvent être rattachés à la science/formation alors que les acteurs des domaines d'action économie et social notamment ne sont que très peu mentionnés.

Figure 2 : Acteurs par domaine d'action (en % ; nombre d'acteurs n=291)



Si l'on considère les acteurs par type, le lien avec la politique, domaine dans lequel les acteurs sont surtout actifs, n'est pas très surprenant. Près de 52% d'entre eux peuvent être classés dans la catégorie gouvernement, comme par exemple les conseillers fédéraux, les conseillers d'État, la CdC, la CDIP (31,6%, n=92) ou les partis (20,6%, n=60). Des acteurs individuels sont aussi souvent mentionnés : 15% (n=44) : il s'agit d'acteurs dont le rattachement à une organisation spécifique n'est pas clairement identifiable. Dans la moyenne se trouvent des acteurs issus de l'administration nationale, cantonale ou locale (7,6%, n= 22), d'institutions scientifiques (6,9%, n= 20) ou d'associations (6,5%, n= 19). Très peu d'entreprises, de fondations ou d'organisations de communication sont mentionnées (avec pour chacune moins de 2% des occurrences).

Figure 3 : Acteurs par catégorie (en % ; nombre d'acteurs n=291)

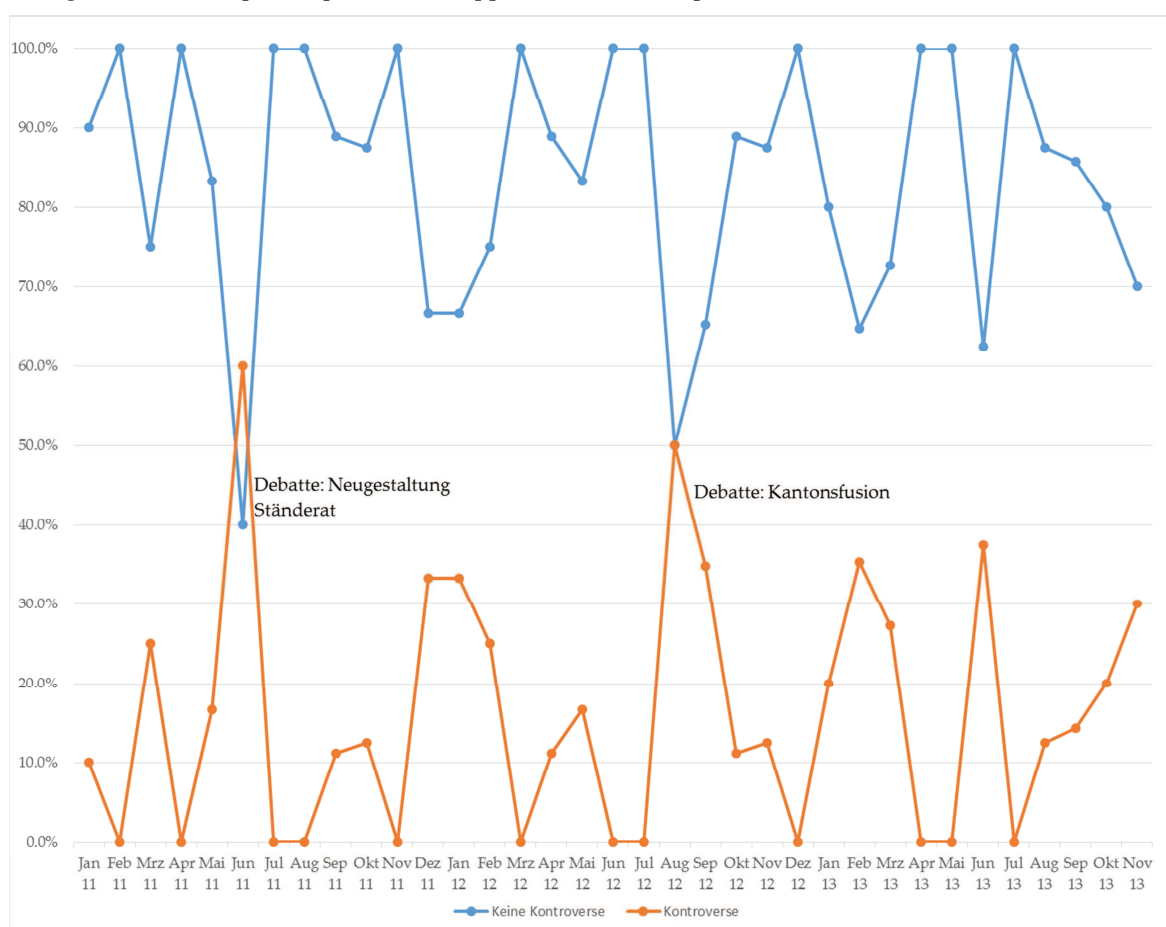


Même en analysant de manière plus détaillée les catégories thématiques les plus souvent associées au fédéralisme (cf. chapitre 4.2), il n'y a pratiquement aucune différence en ce qui concerne les acteurs examinés. Les acteurs de la politique et ceux du domaine d'action science et éducation sont de loin les plus représentés. Les acteurs des domaines social, sport, show-business, culture et économie sont très rarement mentionnés. Les types d'acteurs qui sont associés au fédéralisme sont surtout des représentants de gouvernements, de partis ou d'institutions scientifiques et des acteurs individuels. Les groupements ne sont mentionnés que pour les domaines de la politique sanitaire et de la politique éducative. Les acteurs de l'administration, les fondations, les entreprises ainsi que les organisations de médias ne sont que très rarement mentionnés en association avec ces catégories thématiques.

4.4 Polémiques liées au fédéralisme

Les sujets traités en lien avec le fédéralisme ne sont dans leur grande majorité pas polémiques : dans 81,4% (n=240) des articles, aucun différend ou débat explicite n'est évoqué. Néanmoins, des différences sensibles apparaissent entre 2011 et 2013, en fonction des circonstances. Ainsi, ce sont surtout les débats sur la nouvelle réglementation concernant le nombre de sièges au Conseil des États ou sur les fusions de cantons qui ont donné lieu à des commentaires particulièrement virulents. On peut lire sur la figure suivante la part d'articles par mois comportant des polémiques (ligne orange) et la part de ceux n'en comportant pas (ligne bleue).

Figure 4 : Part des polémiques dans le rapport au cours de la période 2011-2013 (nombre d'article n=295)



Polémiques et acteurs concernés par des sujets fédéralistes identifiés dans la période sous revue :

<i>Sujet/événement</i>	<i>Acteurs impliqués</i>
Débat sur la majorité des cantons	Le PS a voté pour la suppression de la majorité des cantons ; l'UDC a voté contre.
Harmonisation de l'enseignement musical	Le PS, les Verts, le PDC, le PVL se sont prononcés pour un article constitutionnel portant sur l'enseignement musical ; le PLR et l'UDC se sont prononcés contre.
Fichier centralisé des armes	Le Conseil fédéral vote pour un fichier centralisé des armes
Loi sur l'aménagement du territoire	Les partisans de la révision : le PS, les Verts, le PDC, le PBD, les Verts libéraux ; les opposants : l'UDC, le PLR
Responsabilité de la Confédération dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse	La majorité de la Commission vote pour plus de responsabilité de la Confédération ; le PLR et l'UDC votent contre.
Politique éducative	La Conférence suisse des services de l'enseignement secondaire II formation générale (CESFG) demande plus de standardisation ; le forum Formation géné-

	rale (Forum Allgemeinbildung) vote contre.
Un droit de participation des cantons plus étendu concernant les sujets liés à l'UE	Partisans : cantons ; opposants : Confédération

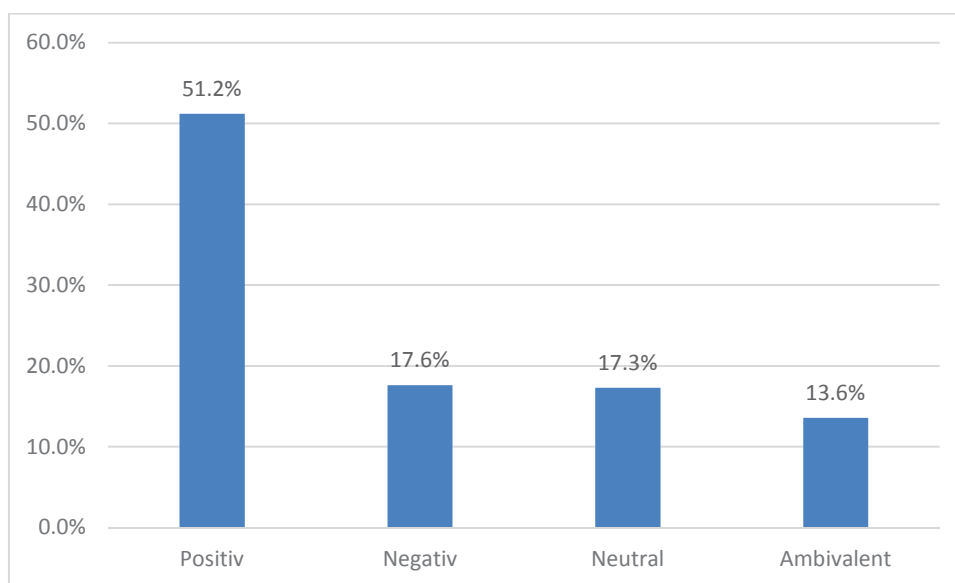
Les acteurs cantonaux partisans d'un renforcement des droits de consultation ou de leur préservation et les acteurs actifs à l'échelon fédéral expriment des points de vue contradictoires sur les thèmes fédéralistes, tout comme les partis situés plutôt à gauche de l'échiquier (PS, Verts), d'une part, et les partis conservateurs (UDC) et les partis libéraux (PLR), virulents défenseurs du fédéralisme, d'autre part.

4.5 Appréciations du fédéralisme

L'analyse du débat sur le fédéralisme dans les médias avait aussi pour objectif d'établir une classification selon que les appréciations étaient positives, négatives, neutres ou ambivalentes.

Comme le montrent les résultats de notre investigation, le fédéralisme a une connotation majoritairement positive dans les articles de presse passés en revue (cf. fig. 5). En effet, 51.2% (n=151) en donnent une image positive. Dans 17.6% (n=51) des cas, le ton est négatif ; dans 17.3% (n=51), les assertions sont neutres et d'ordre purement descriptif. Sont en minorité (13.6%, n=40) les articles délivrant une appréciation ambivalente, c'est-à-dire ceux dans lesquels les avis positifs sont aussi nombreux que les avis négatifs.

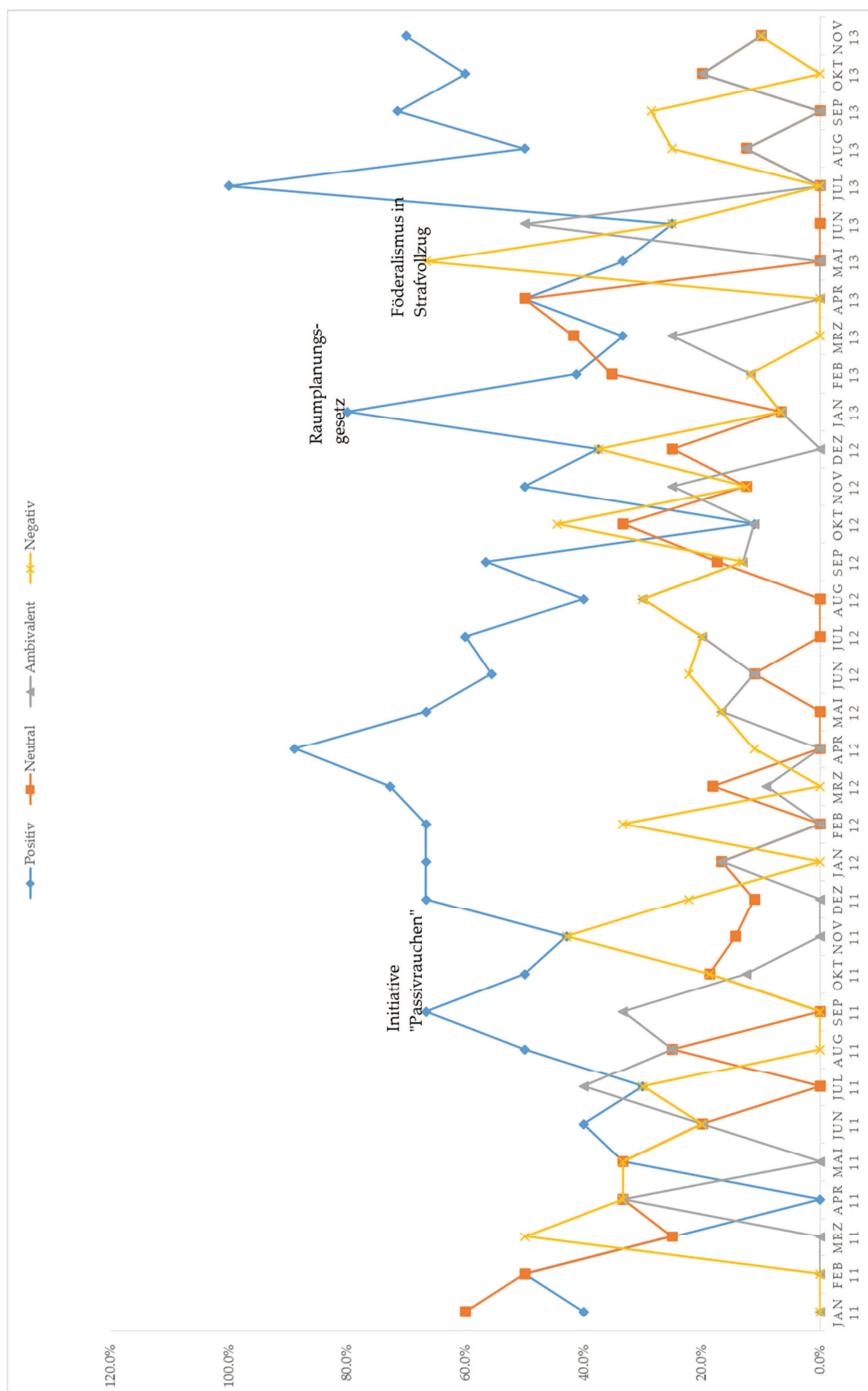
Figure 5 : Appréciations du fédéralisme dans les articles passés en revue (en % ; nombre d'articles n=295)



L'analyse met en lumière des différences propres à chaque média : ainsi, l'appréciation du fédéralisme est foncièrement positive dans la Weltwoche (78.6%, n=11), le Corriere del Ticino (80%, n=8), Le Temps (65.5%, n=19) et le Blick (60%, n=3). Le traitement le plus négatif des questions liées au fédéralisme se trouve dans le Tagesanzeiger (35.7%, n=10) et dans la Neue Luzerner Zeitung (28%, n=7).

Si l'on considère la répartition sur la durée des appréciations positives, négatives, neutres et ambivalentes, on constate des différences liées à certains événements. Parmi ceux-ci, l'initiative contre le tabagisme passif et la votation à propos de la loi sur l'aménagement du territoire ont valu des commentaires positifs sur le fédéralisme. Le débat sur l'harmonisation du Code pénal a moins bien passé la rampe. Il faut cependant préciser que les comptes rendus ont été rares, d'où la faible représentativité des différences mises en évidence à ce propos.

Figure 6 : Répartition sur la durée des appréciations du fédéralisme





L'analyse qualitative qui suit s'ouvre sur les appréciations positives. Elle donne la priorité aux assertions positives quant aux atouts du fédéralisme et aux champs et sujets politiques s'y prêtant particulièrement. Seront ensuite évoqués succinctement les arguments contre le fédéralisme et les champs politiques pour lesquels les médias plébiscitent des solutions plutôt centralisatrices. Des citations choisies parmi les médias analysés viennent compléter ces arguments.

4.5.1 Appréciations positives du fédéralisme

On relèvera que le fédéralisme est souvent évoqué comme **principe étatique suisse de premier plan** auquel le pays doit sa réussite politique et économique. Ce type d'assertions se retrouve surtout dans des articles dont le propos n'est pas en priorité de traiter de sujets ou de problématiques fédéralistes mais d'aborder la question du statu quo et des possibilités de développement de la Suisse. Les exemples suivants illustrent ce traitement positif du fédéralisme :

« *istituti altrettanto importanti per il buon funzionamento del Paese e delle sue molteplici componenti: in primis la democrazia rappresentativa e il federalismo.* », sans indication d'auteur, Corriere del Ticino, 7 mai 2013.

« *Nicht weniger als 86 Prozent der Schweizerinnen und Schweizer sagen, sie seien stolz auf ihr Land. Dabei begründen vor allem politische Faktoren den Nationalstolz: die Neutralität, die Eigenständigkeit, die Volksrechte, aber auch die Bundesverfassung, der Föderalismus und das Zusammenleben verschiedener Sprachgruppen.* » T. Cueni, Basler Zeitung, 31 décembre 2012.

« *Der Erfolg der Schweiz basiert namentlich auf dem Föderalismus und der weltweit einzigartigen direkten Demokratie.* » M. Schenker, lettre de lecteur, Basler Zeitung, 31 décembre 2012.

« *Ich halte den Föderalismus und die Gemeindeautonomie für tragende Säulen der Schweiz.* » B. Jöhr, Berner Zeitung, 1^{er} septembre 2012.

« *Wir waren beide überzeugt, dass die Schweiz mit Abstand die beste politische Struktur aller Länder aufzuweisen hat, mit Initiative und Referendum und Föderalismus.* » Gottfried Honegger parlant de Max Frisch et de lui-même, Sonntagszeitung, 13 février 2011.

« *Die Zählung des Staates und der Politik durch die Institutionen der Freiheit - direkte Demokratie, Föderalismus, Neutralität - ist das grösste Kapital der Schweiz.* » R. Köppel, Weltwoche, 8 novembre 2012.

« *preservare le istituzioni fondamentali su cui si poggia il nostro Paese (in particolare la democrazia diretta e il federalismo).* », sans indication d'auteur, Corriere del Ticino, 6 décembre 2012.

Dans certains articles, le fédéralisme en tant que clé du succès de la Suisse est aussi érigé en **modèle pour d'autres pays** :

« *Uns geht es besser als den anderen europäischen Staaten, weil wir den Föderalismus pflegen und eine direkte Demokratie haben.* » G. Rutz, UDC, Tagesanzeiger, 10 décembre 2011.

« *[...] direkte Demokratie und der Föderalismus in der Schweiz haben für den mongolischen Staatspräsidenten Vorbildcharakter.* », sans indication d'auteur, Blick, 25 janvier 2011.

Outre ces considérations générales, formulées sur un ton positif, la presse fait état de quelques atouts en particulier. Les aspects retenus pour qualifier le fédéralisme peuvent se classer comme suit :

a) Instrument de limitation et d'équilibre des pouvoirs

« *Zunächst gefällt ihm - ganz Demokrat- dass die Politik hierzulande nicht zu viel Macht, der Bürger also auch etwas zu sagen hat. Das Geheimnis liege im Föderalismus.* » D. Meier, artiste, St. Galler Tagblatt, 1^{er} septembre 2011.

« Gleichzeitig erlebe ich jeden Tag, wie stark Macht in unserem Land begrenzt ist: durch das Parlament, die Gewaltentrennung, den Föderalismus. Und das ist gut so. » S. Sommaruga, conseillère fédérale, Tagesanzeiger, 27 août 2011.

b) Sa souplesse en fait un **atout stratégique à l'heure de la mondialisation**

« Nirgendswo haben die Bürger solche Kompetenzen. Aber sie müssen auch viel Verantwortung übernehmen. [...] Mit ihrem eigenständigen Staatswesen bringt sie jedoch gute Voraussetzungen mit, um die Herausforderungen der Globalisierung und der geostrategischen Machtverschiebung zu bestehen. Dank der direkten Demokratie ist der Bürger überdurchschnittlich gut informiert, dank dem Föderalismus flexibler, dank der Mehrsprachigkeit kulturell offen und dank der Neutralität in aussenpolitischen Machtfragen vorsichtig. Vor allem bewährt hat sich die starke Eigenverantwortung des Bürgers. » P. Widmer, Basler Zeitung, 19 septembre 2011.

c) **Garant de la diversité culturelle** de la Suisse

« Es gibt Mentalitätsunterschiede zwischen den Sprachregionen, die sich auch in ökonomischen Eckwerten niederschlagen. Die Anspruchsmentalität gegenüber dem Staat etwa ist in der Westschweiz ausgeprägter und der Stellenwert der Arbeit tiefer. In einem demokratisch, föderalistischen Land sollte man sich daran nicht stören. Der Sinn des Föderalismus liegt ja gerade darin, die Vielfalt - also unterschiedliche Wertvorstellungen - vor Gleichmacherei zu schützen. Jede Region sollte ihre Werte pflegen. Aber auch für die finanziellen Konsequenzen, die sich daraus ergeben, geradestehen. » S. Zindel, Tagesanzeiger, 3 mars 2012.

d) **Garant de la prise en compte des intérêts locaux**

« In unserer Gesellschaft spielt die lokale Expertise eine immer grössere Rolle. Föderalismus ist ein Erfolgsprinzip, gerade in der Schweiz. Es ist auf allen Ebenen darauf angelegt, dass man die Entscheidungen dort trifft, wo das erforderliche Wissen vorhanden ist, wo man die lokalen Kenntnisse hat. » J. Rüegg, Tagesanzeiger, 16 juin 2012.

« Es ist wissenschaftlich nicht erhärtet, dass ein kleinräumiger Föderalismus grundsätzlich mehr kostet als ein Zentralstaat. Eine gewisse Aufgliederung hat durchaus Vorteile. Die Bürger können unmittelbar partizipieren und eine Kontrollfunktion wahrnehmen. » B. Waldmann, professeur de droit public, St. Galler Tagblatt, 25 mars 2013.

Les atouts du fédéralisme ne sont pas les seuls éléments qui trouvent un écho positif dans les médias. Il en va de même du **rejet des tendances centralisatrices**. Certains auteurs y voient à l'œuvre la Confédération, au même titre que l'UE.

« Von der ausserfamiliären Kinderbetreuung über die Bauregulierung bis hin zum Gesundheitswesen massen sich die nationalen Behörden laufend ursprünglich kantonale oder gar kommunale Kompetenzen an. Der kleinräumige Wettbewerb, oft als 'Kantönligeist' verkannt, statt als wichtigster Faktor des Erfolgsmodells Schweiz verstanden, wird nach und nach beschnitten. » B. Dürr, PLR, Basler Zeitung, 31 juillet 2012.

« Die Schweiz ist stolz auf ihren funktionierenden Föderalismus. Doch mittlerweile findet eine zunehmende Zentralisierung statt - nicht zuletzt auf Druck der Europäischen Union. » N. Gratwohl, NZZ, 11 mars 2013.

« Ich habe da so meine Zweifel, vor allem wenn ich den Abbau des Föderalismus und die zunehmende Errichtung eines Zentralismus und Internationalismus betrachte. Hierzu gehören zum Beispiel die typischen EU-Streitigkeiten und die Europäische Menschenrechtskonvention, die uns an der dringend notwendigen Umsetzung der Ausschaffungsinitiative zu hindern scheint. » A. Terekov, lettre de lecteur, Weltwoche, 8 août 2013.

Domaines et sujets politiques que les médias considèrent particulièrement propices sous l'angle fédéral, non centralisateur :

1) La politique familiale

« *Statt flächendeckende, milliardenteure Vorgaben in die Verfassung zu schreiben, ist es besser, sich Gedanken vor Ort - auf Stufe Gemeinde - zum System zu machen. Eine Landgemeinde braucht eine andere Infrastruktur als eine Stadt. [...] Der Föderalismus hat die Schweiz gross gemacht. Ihm gilt es Sorge zu tragen, er ist nur dort auszuhöhlen, wo die unterste Staatsebene eine Aufgabe nicht erfüllen kann. Zugegeben: Die Kompetenz bliebe auch mit dem Familienartikel bei Kantonen und Gemeinden; doch der Bund wäre mit an Bord.* » T. Wehrli, Basler Zeitung, 4 mars 2013.

2) La politique éducative

« *Ja, bezogen auf den Lehrplan wird das Ziel des Verfassungsauftrags erreicht. Man kann nicht auf einen Schlag eine komplette Angleichung herbeiführen. Für gewisse Kantone hätte das enorm einschneidende Massnahmen zur Folge. Nur schon wenn man die Stundentafeln vergleicht und sich überlegt, was bereits eine Lektion mehr pro Woche kostet. Zudem heisst das Ziel Harmonisierung und nicht Gleichschaltung. In der Entwicklung unseres Bildungssystems hat der Föderalismus eine grosse Tradition und es käme nicht gut an, wenn man zu starre Vorgaben machen würde. Das schliesst aber nicht aus, dass es in Zukunft zu weiteren Angleichungen kommen kann.* » U. Moser, spécialiste de la formation, St. Galler Tagblatt, 22 novembre 2013.

« *Wie ist es nur möglich, dass unser einst hervorragendes föderalistisches Schulwesen zu einer zentralistischen Planwirtschaft verkommen ist, in welcher einige wenige Erziehungs'-Experten' bestimmen, welche Lerninhalte von allen Kindern in der ganzen Schweiz obligatorisch erlernt werden müssen?* » P. Hilfiker, lettre de lecteur, Neue Luzerner Zeitung, 15 juillet 2011.

« *Tatsache ist: Die obligatorische Schule wird mit dem Harnos-Konkordat 'eidgenössischer'. Als Föderalist, als Anhänger subsidiärer Lösungen mag man das bedauern [...] Erfahrungen mit zu starken Harmonisierungen zeigen, dass die Gefahr einer Absenkung des Niveaus besteht.* », sans indication d'auteur, NZZ, 5 juillet 2011.

3) Les soins de santé

« *Das ist Augenwischerei. Das ist kein reines Organisationsgesetz, es gibt dem Bund mehr Kompetenzen und missachtet den Föderalismus. Die Gesundheitsvorsorge muss in Zürich anders aussehen als auf dem Land.* » H.-U. Bigler, USAM, Tagesanzeiger, 13 septembre 2012.

4) La protection contre la fumée

« *Wenn St. Gallen weitergehen will als andere Kantone, soll es das tun. Andere wollen nicht so weit gehen. Das ist Föderalismus, und dafür muss Platz bleiben.* » R. Büchel, UDC, St. Galler Tagblatt, 5 septembre 2012.

« *Ich bin froh, dass die Bevölkerung eingesehen hat, dass es bei dieser Initiative um mehr als das Rauchen ging. Es ging auch um den Föderalismus, um die Frage, ob den Kantonen so etwas aufgezwungen werden darf. Nun hat die Vernunft gewonnen.* » Büchel, conseiller national UDC, St. Galler Tagblatt, 24 septembre 2012.

5) L'initiative sur les résidences secondaires

« *'Die Initiative ist viel zu starr [...] sie zwingt Kantone und Gemeinden in dasselbe Korsett und untergräbt den Föderalismus.'* Mit der Quote von 20 Prozent werde sie den regional und lokal unterschiedlichen Bedingungen nicht gerecht[...] Der Bundesrat befürchte negative Folgen, falls das Volk die Vorlage annimmt. [...] Der Bundesrat setzt zudem auf das revidierte Raumplanungsgesetz, das seit Juli 2011 in Kraft ist. Es verpflichtet Kantone und Gemeinden, neue Zweitwohnungen zu beschränken [...]. » Doris Leuthard, conseillère fédérale, Berner Zeitung, 14 janvier 2012.

La presse se fait aussi l'écho de **réflexions et d'idées pour moderniser le fédéralisme** :

« *Der schweizerische Föderalismus ist nur sinnvoll und hat nur eine Chance, wenn seine Strukturen immer wieder hinterfragt und erneuert werden.* », sans indication d'auteur, Basler Zeitung, 5 juin 2011.

Un auteur évoque **les fusions de communes et de cantons comme agents de renforcement du fédéralisme**.

« *Wer behauptet, Gemeinde- oder Kantonsfusionen schaden dem Föderalismus oder ein Kanton Nordwestschweiz und Gemeindeautonomie widersprechen einander, irrt. Was heisst Autonomie bei einer Gemeinde, die keine eigene Schule, Feuerwehr, Wasserversorgung mehr hat und die Hälfte der Ausgaben von anderen Gemeinden finanzieren lassen muss? [...] Wie sollen Appenzell oder Glarus gleiche Leistungen erbringen wie Bern oder Zürich?* » H. Bachmann, Basler Zeitung, 9 mars 2011.

4.5.2 Appréciations négatives du fédéralisme

Les arguments avancés contre le fédéralisme sont de deux ordres, à savoir :

a) Le fédéralisme empêche la création de pôles d'excellence à fort rayonnement

« *Die Prioritäten sind heute so: Zuerst stillt die Baselbieter Kulturpolitik die Bedürfnisse der Basler Kulturinstitute, danach ist der innerkantonale Föderalismus das Mass aller Dinge. Man leistet sich zwei Kunsthäuser, verzettelt sich mit seinen Gaben über den ganzen Kanton, sodass alles klein bleibt und garantiert an keinem Ort ein starker kultureller Pol entsteht. Wie alle Schweizer Kulturförderung krankt auch die des Baselbietes an der Förderung des Mittelmasses und ist damit im Grunde Teil einer umfassenden Sozialpolitik.* » C. Heim, Basler Zeitung, 7 mai 2011.

« *Der Entscheid, die Herztransplantationen in Zürich, Bern und Lausanne zu belassen, sei 'mindestens zu 50 Prozent' politisch motiviert. Der Föderalismus, Prestigedenken und verhärtete Fronten hätten keine andere Lösung mehr zugelassen.* » Verena Diener, conseillère municipale zurichoise, Tagesanzeiger, 20 septembre 2013.

b) Le fédéralisme est source de discriminations et d'inégalités de traitement...

... dans l'encouragement du sport

« *Föderalismus führt zu ‚Preisdiskriminierung‘ im Training zwischen den Kantonen; auswärtige Turnerinnen zahlen mehr für das Training als Turnerinnen aus dem Kanton.* », sans indication d'auteur, Sonntagszeitung, 20 novembre 2011.

... dans les structures de garde des enfants

« *Als Föderalismus pur erweisen sich, viertens, die Kosten, welche die Eltern für einen Platz bezahlen müssen. Diese hängen einerseits vom Ort ab; ein Krippenplatz kostet, je nach Gemeinde, zwischen 60 und 150 Franken pro Tag. Zweitens variiert die Unterstützung durch die Gemeinden derart stark, dass zwischen den Beiträgen, welche die Eltern als Unterstützung erhalten, gut und gerne ein Faktor fünf liegt.* » T. Wehrli, Basler Zeitung, 28 février 2013.

... dans les aides publiques au cinéma

« *Die meisten Kantone fördern den Film, aber nach eigenen Richtlinien und mit sehr unterschiedlichen Budgets. Pauschal gesagt: Wer im Kanton Zürich oder in der Westschweiz lebt, hat Glück; Basler und Bündner haben Pech* » S. Altdorfer, Neue Luzerner Zeitung, 10 août 2013.

Un autre reproche est formulé à l'endroit de ceux qui **invoquent arbitrairement le fédéralisme**, dans le seul but de conférer une légitimité à leurs propos.

« Mit dem Föderalismus, den die Walliser im Kampf gegen das neue RPG zu Recht ins Feld führen, hat das nur bedingt zu tun. Versprechen zentralistische Lösungen nämlich Vorteile, verstummte das Wehklagen der Politiker über staatliche Eingriffe schnell [...] Es sei denn, man fasst Föderalismus als die Kunst auf, das Beste für sich herauszuholen und andere dafür bezahlen zu lassen. » L. Scherrer, Weltwoche, 28 février 2013.

Domaines politiques dans lesquels les différences/inégalités résultant du fédéralisme sont critiquées :

1) Poursuite pénale

Voici ce que répond Daniel Burri, procureur du canton de Lucerne, lorsqu'un journaliste lui demande s'il y a des disparités dans la procédure en matière de poursuite pénale (Neue Luzerner Zeitung, 25 juillet 2011) :

« Leider trifft das zu, was ich sehr bedaure. Die Kantone gehen nicht alle gleich stringent gegen Hooligans vor wie wir im Kanton Luzern. »

« Es kann und darf nicht sein, dass jeder Kanton für sich festlegt, ob und wie er Verwahrten Ausgang gewährt. » V. Vonarburg, Tagesanzeiger, 5 juillet 2011.

2) Législation en matière d'armes

« Ein zentrales Waffenregister, beim Bund geführt, ist das Minimum [...] Die Schweiz kann sich hier keinen Föderalismus leisten. Gefährdungsanalysen sollten durchgängig so professionell angegangen werden, wie es dem besten internationalen Standard entspricht und wie es etwa die Kantone Zürich und Basel vormachen. » R. Strehle, Tagesanzeiger, 4 janvier 2013.

3) Sécurité intérieure

« Zudem erschwert nicht zuletzt der schweizerische Föderalismus die Koordination: Das Grenzwachtkorps (GWK) fühlt sich nicht zuständig, wenn in der Schweiz eine Bijouterie überfallen wird. », sans indication d'auteur, Berner Zeitung, 16 juillet 2012.

4) Prévention sanitaire

« Es ist für die Gesundheit der Bevölkerung und die finanziellen Folgen unverantwortlich, dass der Bund nur bei ansteckenden Krankheiten die Führung innehat [...] Die Kantone haben längst begriffen, dass sie die Präventionsaufgabe nicht alleine stemmen können. » P. Wessalowski, Sonntagszeitung, 23 septembre 2012.

5) Ordonnance sur les appels d'urgence

« 'Gärtlidenken' beziehungsweise Föderalismus um jeden Preis ist, wo es um Menschenleben geht, fehl am Platz. » Leonie Kaiser, directrice Sonos, lettre de lecteurs, Tagesanzeiger, 29 novembre 2012.

6) Promotion du sport

« Hinzu kommt ein strukturelles Problem der Schweiz, der Föderalismus mit den unterschiedlichen Ausbildungszentren in den Kantonen, der dem Spitzensport nicht gerade dienlich ist. Die Sportler anderer Länder, gerade in Randsportarten, können sich viel gezielter und intensiver auf einen Anlass vorbereiten. Diese Schere geht zunehmend auseinander. Geht es so weiter, werden wir künftig im internationalen Vergleich mit wenigen Ausnahmen abfallen. » Gian Gilli, promoteur des Jeux « Graubünden 2022 », Sonntagszeitung, 30 décembre 2012.

7) Politique éducative

« Der grösste Fehler war, dass man den Kantonen in einer ersten Stufe überliess, die Bildung über Harnos zu vereinheitlichen. Damit hat man keinen zusammenhängenden Bildungsraum geschaffen [...] Ich wollte, dass der Bund von Anfang an die Führung übernimmt und man das Bildungswesen endlich national versteht und löst. [...] Wir Schweizer haben eine Art mentalen Föderalismus, also die Unfähigkeit, fürs Ganze zu denken. In einer globalisierten Gesellschaft ist der Kantönligeist überholt. » Hans Zbinden, ancien conseiller national, Berner Zeitung, 4 octobre 2011.

« 'Die Schweizer Stimmbevölkerung hat sich 2006 deutlich dafür ausgesprochen, den Bildungsartikel und damit die Angleichung des Fremdsprachenunterrichts in der Verfassung zu verankern'. Nun sollen die Kantone dies endlich umsetzen und für Englisch und die zweite Landessprache die gleichen Regelungen schaffen betreffend Beginn, Abfolge und Wählbarkeit festlegen. » Zemp, président de l'Association faitière des enseignantes et enseignants suisses LCH, Tagesanzeiger, 6 juin 2013.

8) Éducation des enfants

« Die farbigsten Blüten treibt der Föderalismus naturgemäss in Bereichen, wo der politische Wille zu einheitlichen Lösungen fehlt. Die Regulierung der Kindertagesstätten in den Kantonen illustriert, wohin der 'Wildwuchs' führen kann: in einen Dschungel aus Richtlinien, Verordnungen und Formularen. », sans indication d'auteur, St. Galler Tagblatt, 11 octobre 2011.

9) Soins aux personnes âgées

« So [durch die Zusammenführung der stationären und ambulanten Altenpflege] könnten Kräfte konzentriert und Synergien geschaffen und genutzt werden. Leider stehe dem der schweizerische Föderalismus im Weg. » Markus Leser, gérontologue Curaviva, Berner Zeitung, 25 juin 2012.

10) Politique des transports

« Der Föderalismus hat in einer dichtbesiedelten Schweiz auf viele Probleme nicht die richtige Antwort. » U. Wyss, SP, Blick, 31 mars 2011.

L'image du fédéralisme qui ressort de la révision de la loi sur l'aménagement du territoire est plutôt contrastée. Certains qualifient la loi d'ingérence (directe ou indirecte) dans le fédéralisme (St. Galler Tagblatt, 18 février 2013) :

« Es handelt sich einmal mehr um ein Gesetz, welches dem bewährten Föderalismus entgegensteht, zentralistische unitaristische Züge aufweist. » B. Anliker, lettre de lectrice.

« Wir werden uns dann nicht nur über unqualifizierte Artikel ärgern, sondern dazu den Raumplanungsbefehl aus Bern ausführen müssen. » Hansjörg Brunner, député PRD au Grand Conseil.

« Nun kann das Volk zum Glück der berechtigten Forderung nach Eindämmung der ausufernden Bürokratie und Machtverschiebung nach Bern Einhalt gebieten. » Walter Müller, conseiller national PRD.

D'autres estiment que la révision de la LAT est nécessaire :

« Die Revision des Raumplanungsgesetzes (RPG) setzt an diesem Punkt an. So werden alle Kantone und Gemeinden verbindlich verpflichtet, die Baulandreserven für die kommenden 15 Jahre anzupassen. » Christian Meienberger, lecteur.

« Das RPG sorgt dafür, dass in Zukunft flächendeckend geplant und gebaut wird. Sagen Sie deshalb ja zum neuen RPG. » Renate Bruggmann, députée au Grand Conseil.

D'autres citations soulignent le fait que le fédéralisme présente aussi bien des avantages que des inconvénients :

« *Als Huhn wird in seinem Buch der Schweizer Föderalismus bezeichnet, der 'goldene und faule Eier durcheinander legt'.* » Peter von Matt, *Sonntagszeitung*, 18 novembre 2012.

« *Zweifelsohne hat der Föderalismus als staatliches Organisationsprinzip, das besagt, dass den Kantonen neben dem Bund eine starke Autonomie zukommt, neben der direkten Demokratie massgeblich zum 'Erfolgsmodell Schweiz' beigetragen. Es kann aber nicht bestritten werden, dass ein gesetzgeberisches Nebeneinander von Bund und Kantonen zwangsläufig auch zu einer Verkomplizierung führt.* » sans indication d'auteur, *Neue Luzerner Zeitung*, 17 juin 2013.

5. Résultats : échantillons d'articles sélectionnés

Conformément à la présentation au chapitre 4, voici les résultats concernant le débat sur le fédéralisme dans les articles de presse sélectionnés par la CdC.

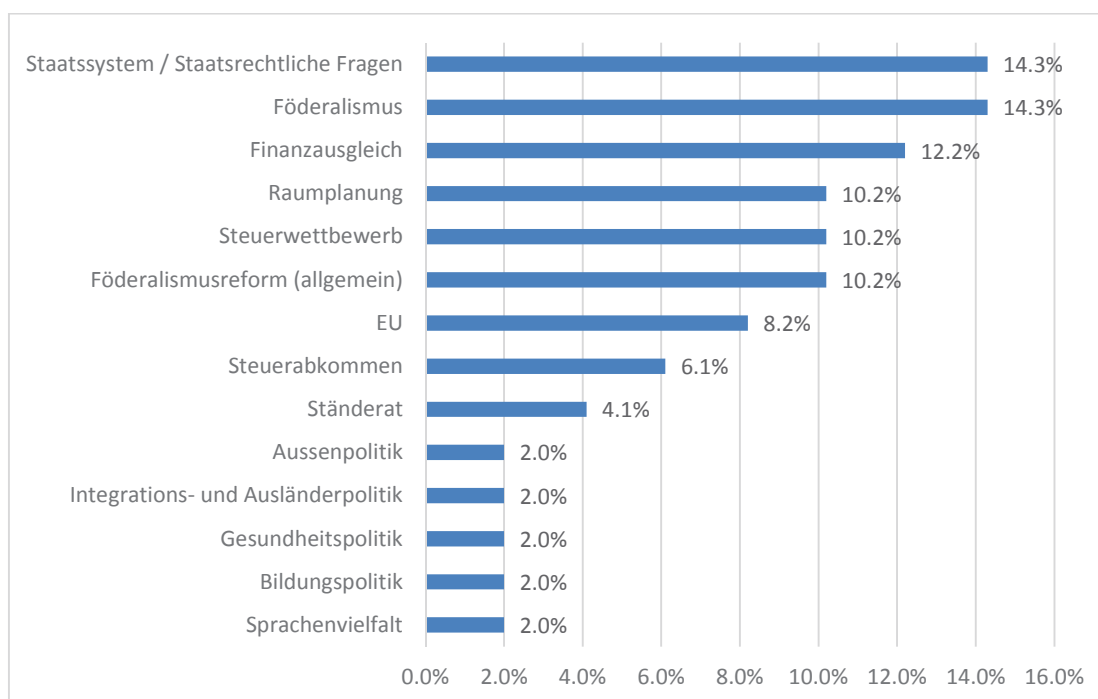
5.1 Emplacement et volume des articles analysés

47 des articles sélectionnés par la CdC se répartissent à raison de 50% sur les neuf premières pages - comme dans le cas de l'échantillon représentatif, et 25% sur les cinq premières pages des médias imprimés. La place n'est pas précisée pour deux articles. Quant au volume, il est difficile de tirer des conclusions étant donné qu'il n'a été précisé que pour 37% à peine des articles (n=18). Le volume moyen des articles atteint 704 mots, la moitié d'entre eux en comptant moins de 662.

5.2 Sujets abordés par les débats sur le fédéralisme

Contrairement au premier échantillon, les textes examinés dans ce chapitre accordent un plus grand rôle au fédéralisme. C'est ce qu'illustre la figure 7 : les catégories les plus fortes, représentant 14,3% chacune (n=7) sont, ici aussi, le système étatique, les questions de droit public ainsi que la catégorie fédéralisme (au sens large).

Figure 7 : Le fédéralisme par sujets (en %, nombre d'article n=49)



Les exemples suivants donnent un aperçu de ces deux catégories. Dans la catégorie système étatique / questions de droit public, les articles établissent un lien, par exemple, entre fédéralisme et ...

- le principe de la majorité des cantons dans le décompte des voix, qui protège le fédéralisme et la démocratie directe ;
- les délais pour la prise de position des cantons dans les procédures de consultation ;
- la proportion de chances qu'ont les cantons et les villes (ou les communes) de pouvoir prendre position (sur un plan institutionnel) au niveau fédéral.

Pour la catégorie fédéralisme (au sens large) les aspects suivants sont mis en avant comme exemples :

- La force du fédéralisme suisse suscite le sentiment d'appartenance de la population au canton et l'identité cantonale qui en résulte.
- Le fédéralisme suisse engendre le sentiment de satisfaction auprès de la population car celle-ci peut s'exprimer par la démocratie directe sur les affaires régionales et locales.
- La manière dont le fédéralisme fonctionne actuellement est mise en corrélation avec une impression de centralisation sournoise et grandissante.

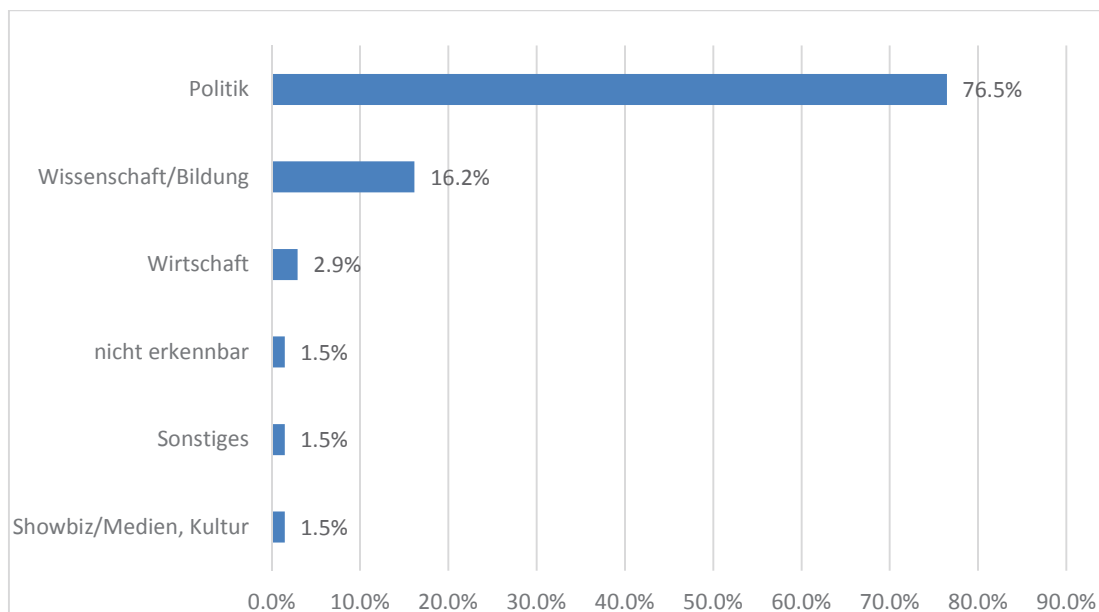
De plus, le discours dans ces échantillons d'articles est dominé par les thèmes épineux du fédéralisme, tels que la péréquation financière (12.2%, n=6), l'aménagement du territoire et la concurrence fiscale (10,2% chacun, n=5). D'autres articles ont pour sujets les réformes du fédéralisme suisse et la politique extérieure (relations entre la Suisse et l'UE). Dans l'échantillon représentatif, la politique sanitaire et la politique éducative occupaient une place élevée dans le classement des sujets liés au fédéralisme. Dans la sélection de la CdC, ces deux aspects jouent un rôle marginal avec un seul article pour chacun de ces secteurs politiques.

5.3 Acteurs dans le débat sur le fédéralisme selon le domaine d'action et le type

Concernant les acteurs mentionnés qui participent au débat sur le fédéralisme (n=68), on peut retenir que les trois-quarts d'entre eux appartiennent au domaine d'action politique et qu'environ 16% sont du do-

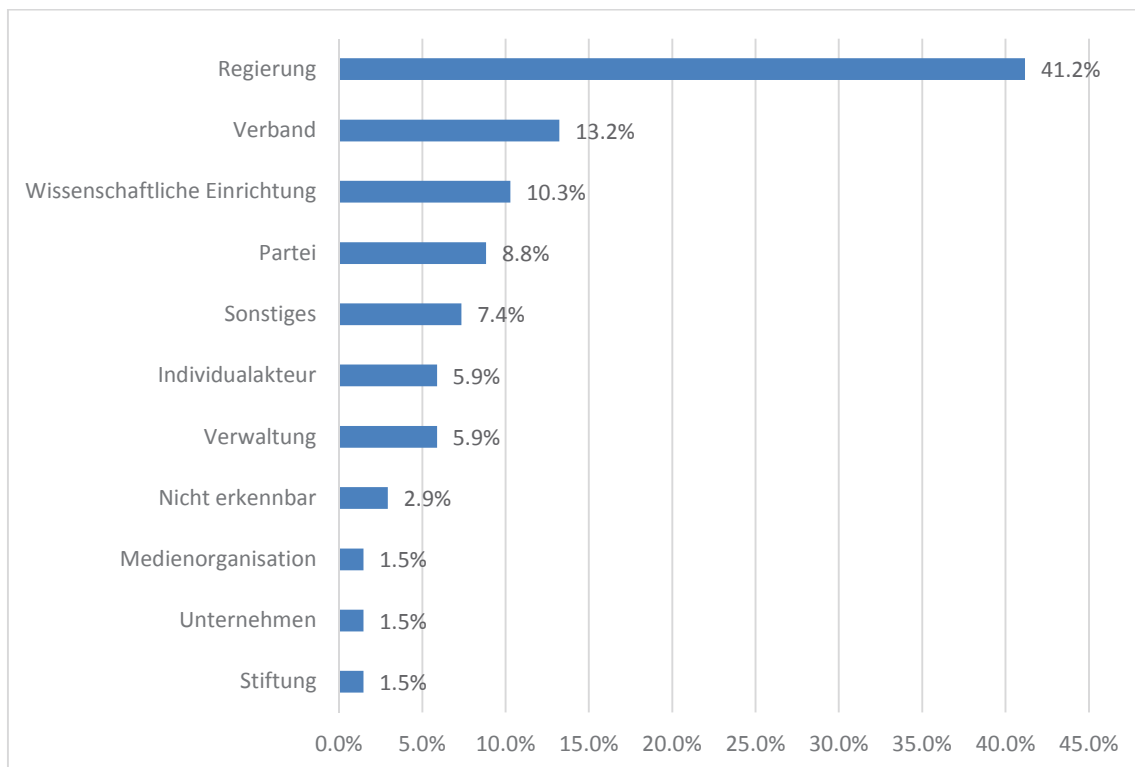
maine science / formation (cf. fig. 8). Deux acteurs appartiennent au domaine économie alors qu'un seul représente celui du show-business/médias, culture.

Figure 8 : Les acteurs dans le débat sur le fédéralisme selon les champs d'action (en % ; nombre d'acteurs n=68)



Les types d'acteurs réservent donc peu de surprises (cf. fig. 9). Les acteurs gouvernementaux représentent près de deux cinquièmes de tous les acteurs. Ils sont suivis des groupements (13,2%), actifs principalement dans la politique (par ex. les groupements de communes), et non dans l'économie. Le domaine d'action science / formation étant fortement représenté, il est logique d'y retrouver des représentants d'institutions scientifiques (par ex. des chercheurs des universités de Bâle, de Berne, de Lugano, de Lausanne, de Fribourg [en particulier l'Institut du Fédéralisme]). Suivent les partis (ou représentants des partis), d'autres acteurs (p.ex. des collectifs comme le Conseil des États ou des associations), des particuliers et des acteurs de l'administration.

Figure 9 : Les acteurs dans le débat sur le fédéralisme selon les types (en % ; nombre d'acteurs n=68)



Dans l'ensemble, on trouve donc, au sein du public des médias, des responsables politiques de différents niveaux de l'État fédéral et de partis ainsi que du personnel scientifique impliqués dans des sujets en rapport avec le fédéralisme.

5.4 Polémiques liées au fédéralisme

Dans les articles sélectionnés, les débats autour du fédéralisme sont rarement l'objet de polémiques : seuls 34,7% d'entre eux évoquent des divergences d'opinion. On ne constate pas de grandes différences entre les années examinées. Le débat dans les médias a tourné autour des conflits suivants :

Sujet/événement	Acteurs impliqués
Péréquation financière	Cantons-centre vs Cantons campagne
Impôt national sur les successions	Proposition du PS, directeurs cantonaux des finances opposés
Refonte du Conseil des États	Cantons urbains vs Cantons ruraux
Aménagement du territoire	L'UDC, le PRD, la Société des entrepreneurs rejettent la révision, Le Conseil national et le Conseil des États sont favorables

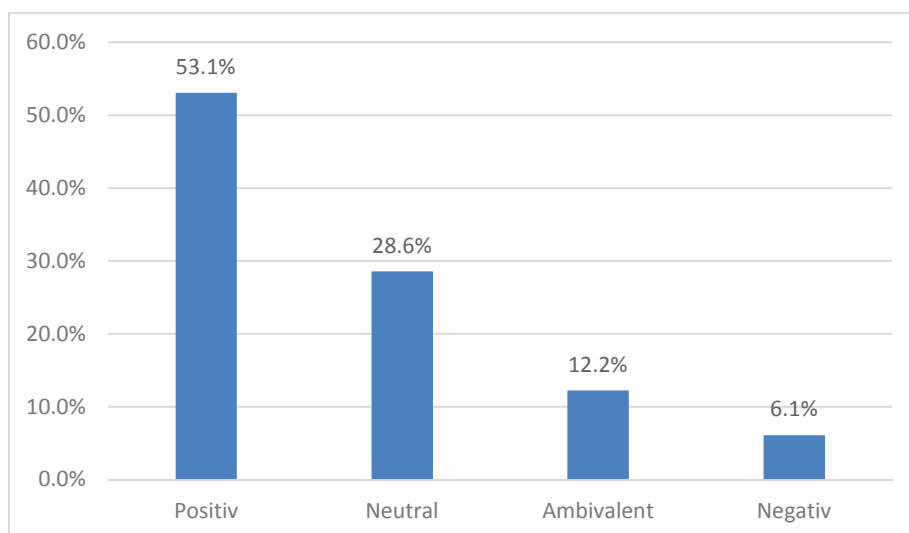
Outre ces débats en rapport avec un événement, les articles font ressortir aussi de manière plus polémique les écarts de plus en plus marqués entre les décisions du Conseil des États et les intérêts des cantons :

« Der Ständerat steht im Ruf, dem Föderalismus und der Sachpolitik verpflichtet zu sein. Doch das Verhältnis zwischen Ständerat und Kantonen ist nicht ungetrübt, und die Einflüsse aus dem Nationalrat werden stärker. [...] In der Praxis manifestiert sich dies, wenn sich der Ständerat bei der Sportförderung oder bei der Musik-Initiative gegen Eingriffe in die kantonale Schulhoheit wehrt. Doch gab es in der laufenden Legislatur auch Fälle, in denen der Ständerat den Kantonen Vorschriften machte oder Kompetenzen zum Bund verschob [...] Zu Konflikten kommt es mitunter mit der kantonalen Steuerautonomie [...] Kommt es zu solchen Konflikten zwischen Ständerat und Kantonen, melden sich letztere lautstark zu Wort. » N. Nusplinger, NZZ, 29 juin 2011.

5.5. Appréciations du fédéralisme

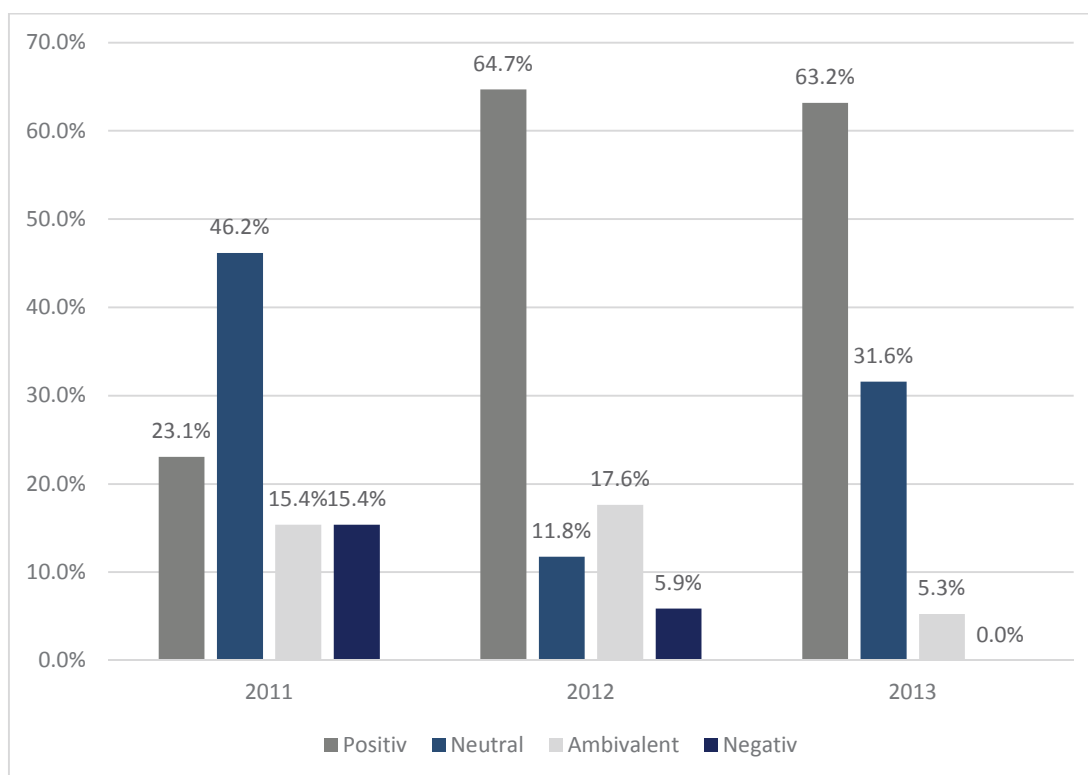
On trouve également dans les articles sélectionnés par la CdC des appréciations majoritairement positives (53.1%, n=26) du fédéralisme. Dans presque 40% des cas, les articles ne contiennent aucune appréciation (28,6%, n=14) ou accordent, de manière égale, des notes aussi bien négatives que positives (12,2%, n=6). Seuls 3 articles (6,1%) ont véhiculé une image essentiellement négative du fédéralisme.

Figure 10 : Évaluations du fédéralisme dans des articles sélectionnés (en % ; nombre d'articles n=49)



Si on compare les évaluations entre les différentes années, il s'avère que c'est essentiellement en 2012 et 2013 que les articles sont positifs et nettement moins négatifs (cf. fig. 11).

Figure 11 : Évaluations du fédéralisme par année (en % ; nombre d'articles n=49)



5.5.1 Appréciations positives du fédéralisme

À l'instar de l'échantillon représentatif, l'analyse qualitative montre qu'il est souvent fait référence à **l'importance du fédéralisme, pierre angulaire de la démocratie suisse**, qu'il convient de préserver.

« *Les traditions du fédéralisme doivent être protégées.* », sans indication d'auteur, Le Temps, 20 juin 2012.

« *Während Europa auseinanderdriftet, gilt die Schweiz als leuchtendes Beispiel für Demokratie, Föderalismus und das friedliche Zusammenleben verschiedener Kulturen.* », sans indication d'auteur, Weltwoche, 1^{er} mars 2012.

« *Folgt man dem Konkordanzbegriff der Gründerväter, so zeichnet sich diese Demokratieform im Wesentlichen durch vier Kerninstitutionen aus: [...] grosse regionale Autonomie mittels eines ausgeprägten Föderalismus [...] Viele Kommentatoren sehen dieses System aufgrund der Polarisierung und eines offenen Schlagabtausches zwischen Regierung und Opposition als gefährdet. [...] Diese Sichtweise ist jedoch überzeichnet, wenn man das heutige Funktionieren der einzelnen Konkordanzinstitutionen auf den verschiedenen föderalen Stufen genauer betrachtet.* » A. Vatter, politologue, NZZ, 2 mars 2011.

Il n'est donc pas étonnant que l'on trouve également des articles qui présentent **le fédéralisme comme une structure d'organisation à recommander à l'UE**. Voici, par exemple, ce que dit Richard Jones, ambassadeur de l'UE pour la Suisse et la Principauté du Liechtenstein, lorsqu'on lui demande si l'UE pourrait apprendre quelque chose de la Suisse (Schaffhauser Nachrichten, 22 avril 2013) :

« *Die Schweiz hat eine jahrhundertelange Tradition mit direkter Demokratie und ist sicher ein Vorbild - auch wenn die Situation nicht eins zu eins auf die EU übertragbar ist.* »

José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, reconnaît dans un article paru dans la NZZ am Sonntag du 10 novembre 2013 que :

« Es gibt tatsächlich bereits Elemente einer politischen Union. [...] Mir ist das Subsidiaritätsprinzip äusserst wichtig. Und ich weiss, wie sehr es gerade auch die Schweizer Politik prägt. Es ist ein fundamentales demokratisches Prinzip, das wir auch in der EU mehr anwenden sollten. Ich will also keinen allmächtigen Zentralstaat, ich denke an eine demokratische Union der Nationen. »

Selon les articles sélectionnés, le fédéralisme présente divers atouts :

a) Le fédéralisme défend les minorités

« Le fédéralisme, c'est le droit à la différence, la solidarité ou le respect des minorités. Me Sierro, Association 'Sauvons la Suisse ! Sauvons le fédéralisme' ! », sans indication d'auteur, Le Nouvelliste, 8 mai 2012.

« Wer jetzt das Ständemehr abschaffen oder relativieren will, ist ein schlechter Verlierer. Gerade die Abstimmung über den Familienartikel zeigt beispielhaft, wie modern das Ständemehr als Minderheitenschutz ist. Es schützt Föderalismus und Subsidiarität mehr als es die föderalistischen Reden der Politiker zu tun vorgeben. [...] Föderalismus und Subsidiarität bedeuten vielmehr, dass der Bund auf die Regelung von gesellschaftlichen Bereichen verzichtet und dies den Kantonen überlässt [...] Mehrheiten tendieren dazu, auf Kosten produktiver Minderheiten leben zu wollen. Da stört ein Ständemehr, das gerade jenen Kantonen ein Gewicht beimisst, deren Bevölkerung stärker als anderswo auf sich selber, auf kleine und bürgernahe staatliche Strukturen oder freiwillige Nachbarschaftshilfe abstellt. Das ist kein Skandal und kein Grund zu politischem Aktivismus. Das ist Föderalismus und Demokratie. » D. Feusi, Basler Zeitung, 18 mars 2013.

b) Le fédéralisme permet de prendre en compte les intérêts locaux et d'appliquer rapidement les décisions.

« Das Prinzip des Föderalismus verlangt, dass man die Kompetenzen dem Gemeinwesen zuweist, das den Betroffenen am nächsten steht. » S. Frehner, conseiller national, NZZ, 6 septembre 2013.

« Als Chance des Föderalismus wird auch in der Integrationspolitik hervorgehoben, dass auf unterer Ebene Neuerungen unternommen und erprobt werden können, ohne dass zuerst eine gesamtstaatliche Einigung darüber erkämpft werden muss. », sans indication d'auteur, NZZ, 28 octobre 2011.

c) Le fédéralisme est synonyme de moins de bureaucratie.

« Für mich gibt es zwei wesentliche Funktionen, die die Kantone besser als der Bund wahrnehmen: Sie können ihre Verwaltung unbürokratischer führen. Und vor allem könnten sie Labor, Experimentierfeld für neue innovative Lösungen sein. » Markus Notter ; ancien conseiller d'État de Zurich, NZZ am Sonntag, 25 novembre 2012.

d) Le fédéralisme signifie moins de dissensions politiques et de luttes d'influence, chaque canton étant responsable de ses actes.

« Wenn die verschiedenen Teile eines Landes für ihre Wünsche und Eigenheiten selbst aufkommen müssen, gibt es keinerlei Grund für Vorwürfe. Der Föderalismus ist nicht ein Instrument der Nächstenliebe, wie manche Schweizer es Ausländern zu erklären pflegen. Sondern man kann völlig verschieden bleiben, dennoch zusammenleben und muss sich nicht lieben. » B. Kappeler, NZZ am Sonntag, 11.03.2012

Un article mentionne la CdC comme acteur influent pour la défense des intérêts des cantons :

« Die Gründung der KdK hat so die Wahrnehmung der kantonalen Sicht im Bundeshaus eindeutig gestärkt - an einem Strick ziehen die Kantone deshalb aber längst nicht überall. » D. Gerny, NZZ, 4 octobre 2013.

Les articles évoquent souvent les structures fédéralistes menacées par **a) l'UE** :

« Damit wollen sie verhindern, dass sich der Bund - unter anderem bei der autonomen oder vertraglichen Anpassung an das EU-Recht - Kompetenzen aneignet, welche die Verfassung den Kantonen zuweist. », sans indication d'auteur, NZZ, 11 juin 2011.

« Der Bund anerkennt zwar, dass der Föderalismus unter Druck kommt, wenn Anpassungen ans EU-Recht gemacht werden. Der Tatbeweis, dass er die Mitsprache der Kantone stärken will, fehlt aber noch. Wir befürchten, dass der Bund zuerst mit der EU verhandelt, bevor wir diese Fragen intern lösen. » M. Michel, conseiller d'État de Zoug, St. Galler Tagblatt, 3 décembre 2011.

« Wir sind nicht gewillt, den Verhaltenskodex der EU zur Unternehmensbesteuerung und dessen Prinzipien zu übernehmen. » C. Wanner, président CDF, Der Bund, 18 juillet 2012.

et b) par des tendances centralisatrices

« Lasst uns nicht zu einer Gesellschaft ‚à la Française‘ werden! Gewisse politische Vertreter und Bundesbeamte - wobei einige von ihnen von der Zentralisierung der Macht leben - streben eine Schwächung des Föderalismus an. Die Gruppierung ‚SwissRespect‘, die sich im Welschland vor einem Jahr gebildet hat, verlangt zu Recht, dass unsere Bundesebene sich an unser Staatsmodell zu halten hat. [...] Anstatt zu warten, bis in den Regionen selbst das Interesse entsteht, eine eigene Orientierung zu definieren, beabsichtigen diese Gutmenschen, der gesamten Bevölkerung des Landes ideologische Vorgaben aufzuzwingen [...] Denn der Föderalismus, der bisher Einheit und Stärke unseres Landes ausgemacht hat, berücksichtigt eben die unterschiedlichen regionalen Situationen und Empfindungen [...] Die Steuerhoheit der Schweizer Kantone ist ein Beispiel für eine sinnvolle soziopolitische Organisation. » J.D. Balet/ A. Spillmann (SwissRespect), Zeit-Fragen, 18 février 2013.

Les fusions de cantons et de communes sont évoquées comme solution pour renforcer le fédéralisme :

« Ein kleinräumiger Föderalismus hatte vor 100 Jahren noch seine Berechtigung. Im Laufe der Zeit haben sich die staatlichen Aufgaben jedoch kontinuierlich nach oben verschoben. Sie können heute nur noch in grösseren Einheiten erfüllt werden. Ich denke etwa an Bildung, Gesundheitswesen und Energie. Wenn wir den Föderalismus wirklich erhalten wollen, dann braucht es Veränderungen. Ich bin ein vehementer Verfechter der Idee, die Zahl der Kantone zu reduzieren. [...] Eine Konzentration auf das Wesentliche des Föderalismus würde unsere Position auch in Europa verbessern, die direkte Demokratie würde gestärkt. [...] Es ist deshalb umso wichtiger, dass es uns gelingt, den Föderalismus in unserem Land zu stärken. » U. Fässler, ancien conseiller d'État de Lucerne (PLR), St. Galler Tagblatt, 11 août 2012

« Wir wollen den Föderalismus stärken. » HansRudolf Bachmann, président de l'association Vereinigung für eine starke Region Basel/Nordwestschweiz, Basler Zeitung, 26 octobre 2013.

« Das Risiko der Metropolitanräume ist die Zergliederung des Territoriums in immer grössere Cluster. Aber die Wirtschaft verlangt nach einer solchen Struktur, und die Städte müssen darauf reagieren. Hier stösst der althergebrachte Föderalismus an seine Grenzen. » R. Ratti, professeur d'économie, NZZ, 28 mai 2011.

5.5.2 Appréciations négatives du fédéralisme

Un article critique l'arbitraire du fédéralisme pouvant se traduire par des disparités illogiques entre les cantons et les communes. Un auteur parle même de « *föderalistisches Laissez-faire* » (sans indication d'auteur, NZZ, 22 septembre 2011).

6 Conclusion, recommandations

Il ressort de l'analyse du débat sur le fédéralisme dans la presse écrite que le fédéralisme est souvent traité en rapport avec un vaste répertoire thématique, lié à l'actualité (votations, initiatives législatives, etc.)

Ainsi, le débat sur le fédéralisme a lieu dans le contexte de la politique intérieure, de la politique de l'éducation ou de celle de la santé ; le fédéralisme est par ailleurs avant tout mentionné comme un principe fondateur du système étatique. Le débat est mené majoritairement par des acteurs politiques (gouvernements, partis) et des représentants du monde scientifique. À noter que la CdC n'apparaît pas comme un partenaire central de la discussion. Les débats sur le fédéralisme sont rarement polémiques. Si tel est le cas, on constate l'émergence de deux camps ; d'un côté, la Confédération, le PS, les Verts un peu plus critiques à l'endroit du fédéralisme et de l'autre, les cantons, l'UDC, le PLR plus favorables au fédéralisme. Dans l'ensemble, les articles donnent une image positive du fédéralisme.

Voici enfin quelques recommandations formulées à l'attention de la CdC pour ses activités de communication :

- 1) Le débat sur le fédéralisme étant avant tout lié à l'actualité, la CdC devrait se montrer proactive et cibler davantage sa communication (communiqués de presse, conférences de presse, entretiens avec les journalistes, etc.), notamment avant les scrutins et les initiatives législatives ; cela lui permettrait de se positionner comme un acteur de premier plan et de s'imposer comme le porte-parole des cantons.
- 2) Il est recommandé de communiquer de manière continue sur les atouts des structures fédéralistes, par le biais de canaux online et offline.
- 3) Les différents points de vue des acteurs intervenant dans le débat sur le fédéralisme, tels qu'ils ressortent de la présente analyse, pourraient être repris dans un travail de communication ciblé.
- 4) Les nombreux avis positifs témoignés à l'endroit du fédéralisme dans les médias suisses pourraient être utilisés comme arguments dans les publications online et offline de la CdC.

7 Annexe

Catégories thématiques

Critère	Codage/caractéristiques
Question analysée : les sujets et les acteurs du débat sur le fédéralisme	
Fédéralisme	<p>Dans quel contexte traite-t-on du fédéralisme ? Cela ne doit pas être nécessairement le sujet principal de l'article.</p> <p>FÉDÉRALISME</p> <p>01 Fédéralisme (en général) 02 Réforme du fédéralisme (en général) 03 Conférence sur le fédéralisme 04 Péréquation financière 05 Concurrence fiscale 06 Pluralité linguistique</p> <p>POLITIQUE INTÉRIEURE</p> <p>11 Système étatique ; questions de droit public 12 Conseil des États 13 Parlement 14 Aménagement du territoire 15 Politique sociale 16 Politique éducative 17 Politique sanitaire 18 Politique d'intégration et des étrangers 19 Politique de sécurité (armée, police) 20 Politique des transports 21 Agriculture 22 Politique énergétique</p> <p>POLITIQUE EXTÉRIEURE</p> <p>31 Politique extérieure 32 UE 33 Accord fiscal</p>
Type d'acteur	<p>À quelle catégorie peut-on rattacher les acteurs du débat sur le fédéralisme ?</p> <p>01 Gouvernement (chef de département, maire ou président de commune, chancelier, etc..., Conférence des gouvernements cantonaux) 02 Administration (nationale, régionale, locale) 03 Parti politique 04 Autre fondation 05 Association 06 Entreprise 07 École 08 Institution ecclésiastique 09 Organisme scientifique (université, institut, etc.) 10 Médias 11 Particulier (sans rattachement à une organisation) 99 Divers 999 Non identifiable</p>
Domaine d'action	<p>À quel domaine peut-on rattacher les acteurs du débat sur le fédéralisme ?</p> <p>01 Politique 02 Social 03 Économie 04 Sport 05 Show-business/médias, culture 06 Science/éducation 99 Divers 999 Non identifiable</p>
Question analysée : les polémiques	
Polémiques	<p>Le sujet est-il traité de manière polémique ?</p> <p>01 oui 00 non</p>
Motivation	Quels sont les motifs ?

Acteurs	Quels sont les acteurs ?
Question analysée : l'évaluation du fédéralisme	
Évaluation	<p>01 Positive Il y a codage dès lors que les articles traitent du fédéralisme de manière majoritairement favorable ou positive.</p> <p>02 Neutre Le fédéralisme est évoqué de manière purement descriptive ; il n'y a donc pas d'évaluation.</p> <p>03 Ambivalente On constate un équilibre entre les références positives et les références négatives au fédéralisme.</p> <p>04 Négative Il y a codage dès lors que les articles traitent du fédéralisme de manière majoritairement critique, avec rejet ou négativement.</p>
Motivation	<p>Expliquer brièvement en quoi l'article véhicule une image positive, négative ou ambivalente du fédéralisme (exemples à l'appui)</p> <p>Les citations doivent être accompagnées de la source (nom et fonction). Exemple : Gerd Müller, journaliste « Föderalismus in der Schweiz dient der EU als Vorbild »</p>